



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 14 MARS 2024 DELIBERATION N°006-1-2024

**OBJET : Demande de subvention DETR pour le
projet du Trois, tiers-lieu dans l'ancien tribunal de
Château-Chinon**

Date de convocation : 01/03/24

Nombre de conseillers : 50

En exercice : 50

Présents : 31

- Titulaires : 28

- Suppléants : 3

Absents : 19

- Dont représentés : 8

Votants : 39

- Pour : 39

- Contre : 0

- Abstention : 0

N'ayant pas pris part au vote : 0

Présents :

- Mesdames Brigitte DUVERNOY, Brigitte GAUDRY, Martine DAOUST, Fabienne PETITRENAUD, Andrée LUTREAU, Marie LECLERCQ, Florence BERLO, Laurence GUILLAUME, Chantal BERNIER ;

- Messieurs Jean-Luc BLANDIN, Jean-Marie PAUTRAT, Marc PERRIN, Patrice GRIMARDIAS, Sylvain MATHIEU, Eric JUSSIÈRE, Jean-Pierre BILLARD, Daniel GONTHIER, Marc BONNOT, Laurent COTTIN, René BLANCHOT, Christian PAUL, Philippe DAUVERGNE, Eric GALLOIS, Jean-Pierre GIRARD, Christian LETEURTRE, Daniel MARTIN, Patrice JOLY, Laurent LIBRERO, Sébastien DAVIOT, Abel MOURA, Jean-Michel DUPUIS ;

Pouvoirs : Christiane GADREY à Florence BERLO, Danièle PERROT à Andrée LUTREAU, Denise FOUCAULT à Brigitte GAUDRY, Fabien BAZIN à René BLANCHOT, Emmanuel RABEUX à Daniel GONTHIER, Marie-Christine GROSCHE à Daniel MARTIN, Christine PIN à Patrice JOLY, Jean-Luc VIEREN à Philippe DAUVERGNE

Secrétaire de séance : Marie LECLERCQ

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5214-16 ;

Vu la délibération n°007-3-2023 du conseil communautaire du 27 février 2023 relative à la Création d'un tiers-lieu dans l'ancien tribunal de Château-Chinon : subventions et maîtrise d'œuvre ;

Considérant que la Préfecture, afin de pouvoir examiner le dossier et acter la complétude du dossier, souhaite qu'une délibération du conseil communautaire actualise directement et sans délégation au Président, le plan de financement indiquant le montant DETR sollicité ;

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. Décide de valider le plan de financement ci-dessous :

Budget d'investissement					
Dépenses HT		Recettes		%	Etat d'avancement
Travaux de réhabilitation Terrassement des extérieurs, reprise structure, restructuration, lots techniques et aménagements intérieurs - second œuvre)	1 290 000,00 €	FEDER rural (fiche action renouvellement urbain en milieu rural)	252 000,00 €	15,0%	Lettre d'intention déposée, demande à finaliser après la signature des marchés de travaux
		DETR 2024	336 000,00 €	20,0%	Dossier déposé - en attente de la délibération du CC
		Fonds vert (axe 3 - recyclage foncier)	476 000,00 €	28,3%	Subvention accordée
		Région BFC (contrat de Pays)	150 000,00 €	8,9%	Subvention actée en Comité de Pays, demande à finaliser après la signature des marchés de travaux
		Département de la Nièvre (contrat de partenariat)	80 000,00 €	4,8%	Dossier fléché - en attente du COFIL
		SIEEEN (rénovation énergétique)	50 000,00 €	3,0%	Dossier à déposer après la signature des marchés de travaux
		Autofinancement (CCMSGL)	336 000,00 €	20,0%	Emprunt prévu dans l'étude de prospective financière de la CC
Frais généraux (maîtrise d'œuvre, études techniques, SPS, contrôle technique, imprévus)	390 000,00 €				
TOTAL	1 680 000,00 €	TOTAL	1 680 000,00 €	100,0%	

- Sollicite la demande de DETR afférente à ce projet.
- Autorise le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président

 René BLANCHOT

Le secrétaire,

 Marie LECLERCO